

3 vol. 75

LETTRE PASTORALE

CONCERNANT LA SEPULTURE DE JOSEPH GUI-
BORD MEMBRE DE L'INSTITUT CANADIEN.

IGNACE BOURGET PAR LA GRACE DE DIEU ET DU SIÈGE
APOSTOLIQUE EVÊQUE DE MONTRÉAL, ETC.

*Au Clergé séculier et régulier, aux Communautés Religieuses et
aux Fidèles de notre Diocèse, salut et bénédiction en Notre
Seigneur.*

Il s'est fait, N. T. C. F., et il se fait encore tant de bruit
autour du corps d'un certain homme, dont Nous aimerions
à taire le nom, et il y a eu à ce sujet tant de faits mal rap-
portés et tant de principes mal représentés, que Nous croyons
voir élever la voix, pour vous donner des explications qui
vous aideront à bien apprécier toutes choses, et à vous pré-
munir contre le danger de subir la loi des faux préjugés, qui
sont toujours très à craindre en matière de religion.

A cette fin, Nous allons vous dire quelque chose du cime-
tière catholique dont on cherche à méconnaître la sainteté,
de la justice de la sentence portée par l'Eglise contre le
défunt Joseph Guibord, que l'on prétend pouvoir contester,
et de la nature de la décision du *Conseil Privé de la Reine*,
dont on cherche à se prévaloir, pour mettre de côté l'autorité
de l'Eglise.